

Une solution pour la maîtrise de l'enherbement

La Fredon (Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles) organisait, il y a quelques jours, la visite d'une parcelle expérimentale sur l'exploitation de M. Poulin, à Saint-Esprit, pour vérifier la possibilité de maîtriser l'enherbement dans les vergers grâce à un élevage de volailles. Cette manifestation a rassemblé une trentaine de professionnels – agriculteurs et organismes agricoles – qui ont pu découvrir le dispositif et faire part de leurs remarques sur le système présenté.

Des retombées très positives

Dans le cadre des actions inscrites au Feader (Fonds européen agricole pour le

développement rural), la Fredon cherche à développer des alternatives au désherbage chimique. En effet, le plan Eco-phyto 2018 prévoit la réduction progressive des herbicides autorisés d'ici à 2018, ce qui constitue une contrainte majeure pour les arboriculteurs. La recherche de solutions devient impérative. Au cours de cette visite, Anaïs Lavigne et Eddy Dumbardon-Martial, techniciens de la Fredon, ont présenté l'expérimentation réalisée avec l'appui scientifique du Cirad (centre de coopération internationale en recherche agronomique) : le dispositif expérimental comporte deux élevages de volailles – 20 poulets et 5 oies –, installés chacun sur 150 m² de verger. À l'issue de deux mois d'essai, les

résultats sont très positifs. La mise en place d'un élevage dans un verger permet effectivement de maîtriser l'enherbement. Mais ce ne sont pas les seuls avantages.

Dans la logique de l'agriculture biologique

On note, entre autres, une fertilisation de la parcelle par les déjections, une consommation – par les poulets – des fruits tombés au sol, une diversification de la production grâce à la vente de viande ou d'œufs et une moindre pénibilité du travail. Cette solution s'avère plus avantageuse qu'un désherbage à la débroussailluse, tant du point de vue économique que technique.

Face à ce constat, plusieurs agriculteurs envisagent de développer le système sur leur exploitation. Selon Rodolphe Retory, agriculteur et éleveur biologique, « Ce système s'intègre parfaitement dans la logique de l'agriculture biologique et devra être développé au sein des exploitations au fil des années. Pour cela, il importe que l'essai soit reconduit afin de spécifier des espèces et des races de volailles adaptées à chaque type d'exploitation ». Ce type de manifestations, très appréciées des professionnels, s'inscrit dans la démarche de la Fredon qui vise à vulgariser les méthodes alternatives de lutte contre les organismes nuisibles. D'autres journées techniques seront organisées pour présenter les travaux de la Fredon.

Fr. N. ■



Ce type de manifestations, très appréciées des professionnels, s'inscrit dans la démarche de la Fredon, qui vise à vulgariser les méthodes de lutte alternatives contre les organismes nuisibles.

IL A DIT...



Philippe Tixier, chercheur du CIRAD,

spécialisé en agronomie et écologie

« Ce système est parfaitement adapté à la typologie des exploitations agricoles de la Martinique. Des améliorations devront être réalisées dans le choix des espèces végétales constituant le couvert et les impacts qu'elles engendrent sur le fonctionnement du système (propriétés chimiques et biologiques du sol) ».

► Qu'est ce que la FREDON ?

Créée en 1958, la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles est un syndicat professionnel au service des agriculteurs et amateurs de jardin.

Ses missions sont inscrites dans le Code Rural (articles L. 252-1 à 252-5).

► Informations complémentaires au 0596.73.58.88 ou sur le site internet : www.fredon972.fr



La visite s'est déroulée sur une parcelle expérimentale de l'exploitation de M. Poulin, à Saint-Esprit.